

OBTENIR UN DOSSIER DE CANDIDATURE EN 1^{ère} ANNÉE DE DUT (1^{er} semestre)

Les candidatures au DUT en formation initiale sont gérées exclusivement sur Internet.

→ Les candidats devront se connecter entre le 1^{er} mars et le 16 avril 2007 par un accès Internet sur le site de l'IUT : www.iut.u-bordeaux4.fr - rubrique : être candidat.

RECOMMANDATIONS A LIRE ABSOLUMENT POUR RÉUSSIR VOTRE DÉMARCHE

Navigateur : L'application de candidature fonctionne correctement avec les navigateurs suivants : Internet Explorer 6.0 (Microsoft), Firefox 1.0.7 (Mozilla). Si vous rencontrez des problèmes avec un autre navigateur, vous pouvez télécharger gratuitement le navigateur Firefox à l'adresse suivante : www.mozilla-europe.org/fr

Utilisation : Vous ne devez en aucun cas utiliser les boutons « Suivant » et « Précédent » de votre navigateur pendant la procédure de candidature, cela peut entraîner un dysfonctionnement de l'application. N'utilisez que les boutons de l'application de candidature situés en bas de chaque page (Retour, Suite, ...).

→ Lisez très attentivement tous les écrans qui vous sont proposés.

Attention, au bout de 4 minutes d'inactivité sur le site de candidature, vous serez déconnecté et vous devrez recommencer l'intégralité de votre saisie. Ne vous laissez donc pas déranger pendant cette étape !

A la fin de la saisie, vous seront communiqués un n° identifiant et un mot de passe. Conservez-les soigneusement, ils vous seront demandés tout au long de la campagne de recrutement.

Vous devez quitter l'application en cliquant sur la rubrique « déconnecter ».

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE VOTRE CANDIDATURE

1 – Inscription en tant que candidat : rubrique « nouveau candidat ».

Vous devrez saisir votre état civil, votre domiciliation, votre cursus scolaire, des renseignements sur les formations suivies si vous êtes déjà titulaire du baccalauréat ainsi que des renseignements divers. Des récapitulatifs de votre saisie vous seront proposés, que vous devrez valider en cochant la case en bas du formulaire.

→ A la fin de la saisie vous seront attribués votre identifiant et votre mot de passe dont vous aurez besoin tout au long de la procédure. Gardez-les précieusement.

2 – Demande de dossier : rubrique « nouveau dossier »

Pour effectuer cette démarche, vous devez être en possession de vos bulletins de notes de première et des deux premiers trimestres ou du 1^{er} semestre de terminale.

3 – impression du ou des dossier(s) de candidature après avoir téléchargé chacun des dossiers demandés.

→ **Attention, le dossier ne pourra être imprimé que si toutes les notes demandées ont été saisies, y compris celles du deuxième trimestre de terminale.**

Si vous ne pouvez pas imprimer votre dossier chez vous ou dans votre lycée, cherchez dans votre entourage un parent ou un ami chez qui vous pourrez imprimer ce dossier.

Si vous ne pouvez vraiment pas disposer d'une imprimante, vous pouvez demander que le dossier vous soit envoyé par la scolarité. Dans ce cas choisir l'option « dossier envoyé ». Le dossier ne vous sera envoyé qu'après **réception du paiement ET saisie de toutes les notes demandées**. N'utilisez cette solution qu'en dernier recours : elle est plus longue et nous ne maîtrisons pas les délais d'acheminement du courrier.

4 – Retour du dossier de candidature à la Scolarité de l'IUT.

Les dossiers de candidature doivent nous parvenir, complétés et accompagnés des pièces justificatives demandées et du chèque de paiement, **avant le 20 avril 2007**. **Les dossiers qui nous parviendront après cette date seront examinés lors de notre jury de septembre, en fonction des places vacantes.**

Attention, en cas de demandes dans plusieurs IUT, ne vous trompez pas dans les adresses d'expédition. Nous n'assurerons pas le transfert d'IUT à IUT en cas d'erreur de votre part.

5 – Suivi de votre dossier

A tout moment, vous pouvez vous connecter sur Internet pour voir l'état de votre dossier (dossier reçu, dossier réglé, ...).

6 – Résultats du jury d'admission (session de juin)

Vous pourrez consulter les résultats à compter du 11 juin 2007, après 18 heures.

7 – Confirmation de candidature (session de juin)

→ **Les candidats admis sur liste principale ou retenus sur liste complémentaire doivent impérativement confirmer leur candidature sur le site avant le 30 juin 2007.**

Si vous êtes admis en liste principale, un maintien de candidature correspond en fait à l'acceptation de la décision du jury. Si vous êtes retenu sur liste complémentaire, il est important de confirmer votre maintien de candidature si vous souhaitez être appelé en cas de désistement de candidats de la liste principale. L'absence de confirmation à la date du 30 juin 2007 sera automatiquement considérée comme une démission.

8 – Demande de rendez-vous pour l'inscription si vous êtes admis sur liste principale (session de juin).

A partir du 28 juin pour les bacheliers des années précédentes, et dès connaissance des résultats du bac pour les bacheliers de l'année 2007. En fonction des créneaux horaires disponibles, vous choisirez par Internet le jour et l'heure auxquels vous procéderez à votre inscription administrative à la Scolarité de l'IUT Bordeaux Montesquieu. Attention, le serveur sera fermé à compter du 11 juillet au soir.

LES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES SE DÉROULERONT DU 5 AU 13 JUILLET 2007